

Réf: Dossier 336374

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE GENERALE KAMAGATE D'INVESTISSEMENT »  
en abrégé « SGKI »

Siège ABIDJAN ANYAMA ADJAME VERS LE  
CIMETIERE, Lot 2116, Ilot 214B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE GENERALE KAMAGATE  
D'INVESTISSEMENT » en abrégé « SGKI »

Objet : BTP ET CONSTRUCTION; PROMOTION ET GESTION  
IMMOBILIERE; COMMERCE GENERAL; PRESTATION DE  
SERVICES DIVERSES; IMPORT-EXPORT; TRANSPORT;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (600.0) Parts  
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA ADJAME VERS LE  
CIMETIERE, Lot 2116, Ilot 214B

Dirigeant(s) M KAMAGATE ABOULAYE (COGÉRANT), M  
KAMAGATE MOUSSA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07019 du 22/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49925/GTCA/RC/2024 du 22/08/2024

